



**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,  
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et des Médias**

**Objet : Etat de la situation de la communautarisation des Pôles d'Attraction Interuniversitaires**

Monsieur le Ministre,

La politique scientifique fédérale et le Bureau du Plan ont récemment mis en ligne un site web qui présente de nombreuses données en matière d'innovation. À travers plus de 1.500 indicateurs, ce site dresse l'état des lieux des progrès réalisés par le Fédéral, les Régions et les Communautés en matière de recherche et d'innovation. Grâce à cet outil, Belspo veut notamment faire la promotion de l'innovation et aider la prise de décision politique.

Il est important de montrer l'évolution de la recherche en entreprise afin de favoriser la mise en place d'accords de coopération entre communautés et régions dans ces matières.

Je suis néanmoins interpellée par le fait que l'image de la recherche en Belgique est principalement liée aux entreprises. La recherche fondamentale doit également figurer en bonne place dans l'agenda politique. Ceci me rappelle que les PAI doivent être communautarisés pour 2017 et j'aurais voulu savoir quel était l'état de ce dossier.

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, vous avez tenu des propos rassurants en réponse à une question de ma collègue Magali Dock concernant les PAI. Vous aviez adressé un courrier à M. Muyters, le ministre flamand compétent en recherche fondamentale et stratégique, dans lequel vous lui proposiez une rencontre afin d'envisager la prolongation de la communautarisation de ces programmes de recherche interuniversitaire. Avez-vous eu une réponse de sa part ? L'avez-vous rencontré ? Un accord de collaboration est-il en cours ?

Vous aviez également dit à ma collègue Magali Dock que le FNRS était bien évidemment informé de vos démarches. Savez-vous si le FWO (Fonds Wetenschappelijk Onderzoek – Flandres) l'est aussi ? Croyez-vous qu'un accord de coopération entre ces deux fondations d'utilité publique pourrait être envisageable pour la poursuite des PAI en 2017 ?

Je vous remercie, Monsieur le ministre, pour vos réponses.

Isabelle Moinnet  
Le 3 mars 2015